



**Secrétariat :**

Thierry Jamagne  
9 rue des aubépines  
4870 Trooz

**Email :**

[thierryjamagne@gmail.com](mailto:thierryjamagne@gmail.com)  
0479230103

## Belgian Fly Fishing Committee

# BFFC

### CHAMPIONNAT DE BELGIQUE DE PECHE A LA MOUCHE SENIORS 2018

Formulaire de demande d'inscription à renvoyer dûment complété au secrétaire du BFFC

**Avant le 15 Février 2018**

Nom :	.....	Prénom :	.....
Adresse :	.....		
Localité :	.....	Code postal :	.....
Date de naissances :	..... / ..... / .....		
Téléphone :	..... / .....	GSM :	..... / .....
Email :	..... @ .....		

Je m'inscris comme : compétiteur au championnat seniors 2018 : (cocher la case svp)

Lacs (L)	<input type="checkbox"/>
Rivière (R)(1)	<input type="checkbox"/>
Lacs + Rivières (R+L)	<input type="checkbox"/>

**(1) Tout participant « rivière » doit emmener un contrôleur à chaque journée de compétition !**

#### **Prix**

- Montant LAC + RIVIERE : **240 € (150€ pour les juniors, y compris les 25 € d'inscription au championnat juniors)**
- Montant uniquement rivière : **180 € (80€ pour les juniors, y compris les 25 € d'inscription au championnat juniors)**
- Montant uniquement LAC : **180 € (80€ pour les juniors, y compris les 25 € d'inscription au championnat juniors)**

La conformité aux dispositions du règlement sportif BFFC 2018(Titre II, Chp 2), et l'acquittement de la cotisation « **Compétiteur** » impliquent :

- Votre participation au Championnat de Belgique dans la catégorie correspondante
- Votre licence BFFC (accès aux compétitions internationales en cas de sélection)
- La participation aux classements « INTER MONDIAL », « INTER EUROPE » et «MASTERS»

### **IMPORTANT :**

En complément des conditions du règlement sportif BFFC 2018, votre inscription ne sera complète et valide que si, d'une part, les documents suivants soient parvenus à notre secrétariat aux échéances définies :

- **Pour le 15 février 2018 au plus tard:**
  - Ce formulaire complété, daté et signé
  - La totalité en une fois, soit **240 euro si Rivière + Lac (150€ pour les juniors)**  
OU 180€ si uniquement Rivière (80€ pour les juniors)  
OU 180€ si uniquement Lac (80€ pour les juniors)

Numéro de compte (au nom de la C.S.P.M.) : **BE25 3100 3135 9782**

- **Pour le 01 mars 2018 au plus tard:**
  - la photocopie recto verso de votre carte d'identité (facultatif pour les réinscriptions)
  - le certificat médical de la F.S.P.F.B complété par votre médecin traitant (formulaire disponible au secrétariat ou sur le site internet sur <http://www.fspfb.be> ) (uniquement pour les compétiteurs membre de l'aile francophone)

**Participation par sélection au « CHAMPIONNAT DU MONDE », « CHAMPIONNAT D'EUROPE » et le « MASTERS » 2019 selon les dispositions dans le Reg BFFC 2018**

### **Dispositions finales**

Je déclare adhérer sans restriction :

- Au règlement sportif BFFC 2018 qui est consultable sur le site du BFFC [www.belgian-fly-fishing-committee.be](http://www.belgian-fly-fishing-committee.be)
- Au règlement de la F.S.P.F.B, disponible sur demande au secrétariat de la Fédération Sportive des Pêcheurs Francophones de Belgique
- Au R.O.I de la C.S.P.M, disponible sur demande au secrétariat de la CSPM

Ainsi qu'à tout autre règlement qui me serait communiqué préalablement à une compétition

DATE ET SIGNATURE : .....